

Val-de-Moder

PFAFFENHOFFEN - RINGELDORF - UBERACH - LA WALCK



Exposition «Images de Noël, trésor de tradition»
au Musée de l'Image Populaire - François Lotz du 8 novembre 2025 au 4 janvier 2026.
Le parcours s'enrichit d'une section inédite consacrée aux nouvelles acquisitions, notamment
de remarquables calendriers illustrés signés Spindler ou issus de brasseries locales.

NOVEMBRE 2025 - N° 25

INFORMATIONS COMMUNALES

www.valdemoder.fr



L'association Réseau Animation Intercommunale a été récompensé par la CAF et la CNAF, lors d'une cérémonie nationale, où un groupe de jeunes s'est rendu à Paris pour recevoir le prestigieux premier prix dans la catégorie Culture et Sports du concours «Innov Jeunes» pour leur actions lors des Jeux Olympiques - 4 juin

Éditorial

Chers Valmodoises, chers Valmodois,

Après un été caniculaire qui nous rappelle la réalité du changement climatique, nous retrouvons une saison de transition qui nous renvoi sereinement vers la fin d'année.

Les feuilles changent de couleur,
les jours raccourcissent et les
températures baissent doucement.

L'automne est à la porte.

Les beaux jours sont finis.

Un matin frisquet, quelques gouttes qui perturbent le soleil, il n'en faut pas plus pour déjà regretter tous ces moments où nous ne devons pas encore chercher la veste pour nous réchauffer. C'est la saison de la tisane et du chocolat chaud au coin de la cheminée avec un regard mélancolique sur les premiers arbres effeuillés...

Dans cette ambiance, la commune reste en alerte pour répondre aux exigences de la population, cela lui permet d'être la deuxième institution en terme d'attachement des français, derrière le pays.

Ce résultat est le fruit d'un travail quotidien de la part des élus locaux qui donnent énormément pour, parfois, se retrouver quand même dans des impasses réglementaires ou confrontés à des situations difficiles. Bien sûr la faute au maire et à son conseil qui restent en première ligne quand il s'agit d'essayer les critiques.

Pourtant, et je n'en ai pas fait mystère, très régulièrement une frange de nos habitants se comporte de moins en moins en citoyens et de plus en plus en consommateurs, exigeant d'être servis instantanément, déversant leurs frustrations voire leur agressivité sur leurs élus, troquant le respect pour la défiance, estimant que les règles ne s'appliquent qu'aux autres, que ce serait mieux ailleurs... Sachons apprécier ce que nous avons, c'est le début du bonheur

Val-de-Moder n'est pas un village parfait, ses habitants et ses élus ont des défauts, le maire en a même beaucoup !



Jean-Denis ENDERLIN
Maire de Val-de-Moder

Mais si on regarde un peu en arrière : la majeure partie de nos équipements, réseaux et espaces publics ont été rénovés ou développés ces dernières années alors que les chantiers et projets sont toujours aussi nombreux en cette rentrée... Comme vous avez pu le constater, nous avons effectué des travaux routiers importants sur la rue de Saverne, cela provoque forcément des contrariétés et certains peuvent s'en plaindre mais c'est le prix à payer pour avoir en finalité une entrée de ville agréable et sécurisée.

Alors oui, il existe assurément mieux ailleurs mais on n'est peut-être pas si mal chez nous.

Dans cet esprit, la détermination de votre conseil municipal et de votre maire reste intacte pour œuvrer chaque jour à notre qualité de vie, à l'entretien de notre patrimoine, à la modernisation de notre village tout en préservant son caractère rural

Je n'hésiterai pas à affirmer que la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité dans un contexte ou politiquement, à la suite de la dissolution du gouvernement nous voyons une envolée de la dette publique qui entraînera malheureusement des conséquences sur tous les budgets des communes et des ménages. Plus que jamais, sur notre territoire, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, Pour terminer, je profite aussi de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble du conseil municipal pour son engagement efficace et sans faille et tout particulièrement le petit groupe communication, pour l'édition régulière de cette revue qui retrace depuis quelques années, avec beaucoup de professionnalisme, les informations communales.

Le Maire, Jean-Denis ENDERLIN

Infos Pratiques

COMMUNE DE VAL-DE-MODER

17, rue du Dr Albert Schweitzer
PFAFFENHOFFEN
67350 VAL-DE-MODER
Tél. 03 88 07 70 55

Lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Mardi ----- de 14h à 18h
Mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Jeudi ----- de 14h à 18h
Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

BIBLIOTHÈQUE :

14, rue du Marché 67350 VAL-DE-MODER
Tél. : 03 88 72 23 73
bibliotheque.valdemoder@agglo-haguenau.fr
www.valdemoder.fr
rubrique Culture et Loisirs

Horaires : Lundi de 16h à 18h30
Mercredi de 15h à 18h
Samedi de 9h30 à 11h30

MUSÉE DE L'IMAGE POPULAIRE :

24, rue du Dr. Albert Schweitzer
67350 VAL-DE-MODER
Tél. : 03 88 07 80 05
musee@commune-valdemoder.fr
musee.valdemoder.fr

Ouvert du mercredi au dimanche
De mai à septembre de 14h à 18h
D'octobre à avril de 14h à 17h

LA SCÈNE ESPACE CULTUREL

11, Rue de Haguenau 67350 VAL-DE-MODER
Tél. : 03 88 05 60 60
contact@lascene67.fr
https://www.lascene67.fr/

DÉCHÈTERIE :

ZA Nord du Val-de-Moder
Contact : Service Ordures Ménagères
Tél. : 03 88 73 71 72
om@agglo-haguenau.fr
www.agglo-haguenau.fr
Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h et 14h à 18h

URGENCES :

Police secours 17
Pompiers 18 Numéro européen 112
Numéro d'urgence 114 pour les sourds
et malentendants
Samu 15

DES NOUVELLES DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Tour d'Alsace des territoires : «L'Alsace s'engage !» :



Le mercredi 21 mai 2025, Frédéric Biery, président de la collectivité européenne d'Alsace a fait étape à la caserne de Val-de-Moder pour rencontrer des jeunes Sapeurs-Pompiers et des jeunes du Conseil Municipal. A cette occasion il a échangé avec les jeunes sur l'engagement ... S'engager consiste à donner de son temps, s'engager c'est également devenir acteur de la société en réalisant des projets ou tout simplement en exprimant son avis (très en phase avec le CMJ).



Ce fut une après-midi très enrichissante pour nos jeunes du CMJ (Arthur, Marion, Agathe, Coralie, Izabella et Abel).



Inauguration du City Stade d'Engwiller :

Samedi le 30 août 2025 nous étions invités par le CMJ d'Engwiller pour l'inauguration de leur City Stade. Après le traditionnel «couper du ruban», un petit tournoi de foot intergénérationnel (élus, parents et jeunes) avait été organisé. Bravo aux jeunes d'Engwiller pour l'aboutissement de leur projet.



Déjections canines :

Comme annoncé au dernier bulletin communal les jeunes travaillent sur des affiches visant les «déjections canines». Avec ces affiches les jeunes du CMJ veulent déployer une campagne de sensibilisation visant à responsabiliser les propriétaires de chiens à ramasser leurs «crottes». Il est important de faire comprendre aux propriétaires canins les conséquences du non-ramassage sur les trottoirs, les abords de l'école, les aires de jeux, les parkings, les lieux public... néfastes sur notre santé et l'environnement.



En avant première quelques affiches !

Séance du Conseil Municipal du 25 avril 2025



Les prochaines dates à retenir du CMJ :

- JEUDI 6 NOVEMBRE 2025 au marché du jeudi, troisième «Soupes du Monde» au profit des Restos du Coeur.
- SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 DÉCEMBRE 2025 au «Marché de Noël» vente de petits gâteaux.

Merci de venir nombreux pour les soutenir.

José Peralta et le Conseil Municipal des Jeunes

INAUGURATION DU TERRAIN DE FOOT

Le nouveau terrain de Football synthétique a été inauguré !

Le dimanche 27 juillet 2025, la commune a inauguré son tout nouveau terrain de football synthétique, un équipement moderne et attendu qui vient compléter les infrastructures sportives du village.

Ce projet d'envergure marque une nouvelle étape dans le soutien de la commune à la pratique sportive et au dynamisme associatif local. Grâce à ce revêtement de dernière génération, les joueuses et joueurs - petits et grands - pourront désormais profiter d'un terrain performant, praticable toute l'année, quelles que soient les conditions météorologiques.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de nombreux élus, représentants du monde sportif, bénévoles du club local et habitants venus partager ce moment convivial. Après les discours officiels et la traditionnelle coupure du ruban, une rencontre amicale a permis d'inaugurer le terrain de la plus belle des manières : en jeu et en bonne humeur !

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la concrétisation de ce beau projet - partenaires institutionnels, techniciens, bénévoles et entreprises locales - ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont participé à cette journée de fête.

Ce nouveau terrain symbolise l'attachement de notre commune au sport, à la jeunesse et à la convivialité.



TRAVAUX DU PUMPTRACK

Pour rappel, un Pumptrack est un circuit constitué de bosses et de virages relevés, conçu pour se déplacer à vélo, en trottinette ou skateboard, en utilisant uniquement le mouvement du corps pour prendre de la vitesse, sans avoir besoin de pédaler. À l'initiative du Conseil municipal des jeunes, cet aménagement s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé, du sport et des mobilités douces.

Le lundi 5 mai 2025, lors d'une séance du Conseil Municipal, plusieurs membres du Conseil Municipal des Jeunes ont présenté leur projet devant les élus. Le maire de Val-de-Moder, Jean-Denis Enderlin, a salué leur implication et le travail accompli. À l'issue de cette présentation, le projet a été officiellement validé par le conseil municipal.

Le site retenu se situe à l'arrière de la piscine, route de Haguenau. Cet emplacement a été choisi pour sa position centrale, sa proximité avec le groupe scolaire Schweitzer, ainsi que pour sa connexion directe à la piste cyclable, garantissant un accès facile et sécurisé.

La première tranche d'aménagement du Pumptrack vient de s'achever. Suivront l'engazonnement et la végétalisation dans les prochaines semaines. L'entreprise Bike Solutions, spécialisée dans la conception de pistes Pumptrack, assure la mise en œuvre de l'équipement, qui s'étend sur environ 1 500 m².

Le Pumptrack comprendra plusieurs niveaux de difficulté : une piste verte destinée aux débutants, une piste bleue pour les pratiquants intermédiaires, une piste rouge pour les confirmés et une piste noire pour les experts.

Le projet intègre également une dimension environnementale forte. Les arbres existants sont conservés et des plantations complémentaires seront réalisées avec des espèces locales, mellifères et peu consommatrices en eau. Une récupération des eaux de pluie est prévue pour l'arrosage et le mobilier urbain sera conçu à partir de matériaux durables. Une signalétique pédagogique complétera l'aménagement, valorisant les bonnes pratiques écologiques. Une aire de stationnement pour vélos et trottinettes sera installée à l'entrée du site afin de favoriser les déplacements doux.



Votre participation est essentielle !

En 2026, Val-de-Moder réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 JANVIER 2026 et jusqu'au 14 FEVRIER 2026

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Nous rappelons que le recensement est OBLIGATOIRE.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site internet le-recensement-et-moi.fr

Mise à jour de la Base d'adresses Locales (Ban)

Dans le cadre de l'amélioration continue des services publics et de la précision des données territoriales, la commune a procédé à une mise à jour complète de sa base d'adresses locales.

Cette démarche vise à garantir que chaque adresse soit correctement référencée, facilitant ainsi :

- L'intervention rapide des secours
- La distribution du courrier
- Le raccordement aux réseaux (eau, électricité, fibre...)
- La navigation GPS et les livraisons

Vous pouvez signaler une erreur ou une modification

Les administrés pourront vérifier les informations concernant leur adresse et signaler toute anomalie ou changement (numérotation incorrecte, voie mal nommée, adresse absente, etc.) directement sur le site national, onglet « signaler un problème ». Chaque demande sera étudiée avec attention par les services municipaux, en lien avec les référentiels nationaux (Base Adresse Locale, BAN).

Une démarche collaborative et citoyenne

Votre contribution est précieuse pour garantir une base d'adresses fiable, au service de tous. En participant, vous aidez à renforcer la qualité des services publics et à améliorer le quotidien dans notre commune.

N'hésitez pas à en parler autour de vous : voisins, commerçants, professionnels... Plus nous serons nombreux à vérifier, plus notre territoire sera justement représenté.



adresse.data.gouv.fr
Le site national de l'adresse



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Pensez à vous inscrire avant le 6 février !

Les prochaines élections municipales auront lieu le 15 et 22 mars 2026. Ce scrutin permettra aux citoyens de désigner les conseillers municipaux qui façonneront l'avenir de notre commune pour les six années à venir. Pour pouvoir voter, il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au mercredi 6 février 2025. Passé ce délai, il ne sera plus possible de participer au vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- **En ligne sur service-public.fr** avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile
- **En mairie**, en vous munissant d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

Qui peut voter ?

Pour voter aux élections municipales, il faut :

- Être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Union européenne résidant en France (dans ce cas, inscription sur une liste électorale complémentaire)
- Être inscrit sur les listes électorales de la commune

Un acte citoyen essentiel

Les élections municipales sont l'occasion pour chaque habitant de participer activement à la vie démocratique locale. Votre voix compte pour choisir les projets, les orientations et les élus qui façonneront notre quotidien.

UNE NOUVELLE SALLE DES MARIAGES À LA MAIRIE

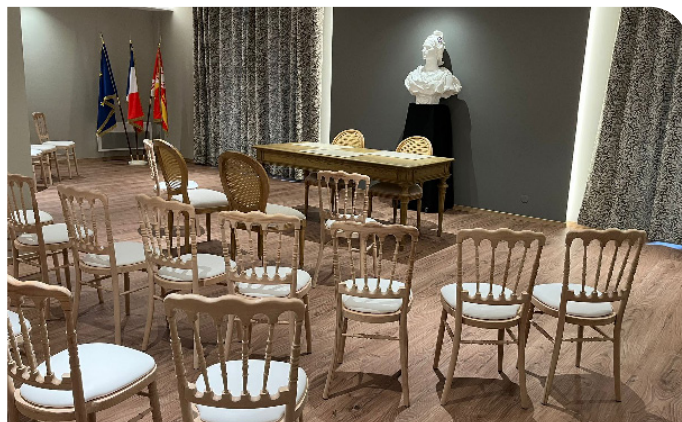
Élégance, accessibilité et convivialité

Les travaux de la toute nouvelle salle des mariages se sont achevés cette année et les premières unions ont pu y être célébrées. Un espace moderne et chaleureux pensé pour accueillir les cérémonies civiles dans les meilleures conditions.

Située au rez-de-chaussée du bâtiment principal, au 17 rue du Dr Albert Schweitzer, cette salle entièrement rénovée offre désormais une capacité de 40 places assises, permettant aux futurs mariés de partager ce moment unique avec leurs proches dans un cadre intime et raffiné.

Un engagement fort pour l'accessibilité

Conformément aux normes en vigueur, la salle est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). Une rampe d'accès, des portes élargies et un aménagement intérieur adapté garantissent à tous les invités une expérience confortable et inclusive.



Un cadre élégant pour dire "oui"

La décoration, sobre et élégante, mêle des matériaux nobles à des touches contemporaines. Un éclairage naturel généreux, des sièges confortables et une acoustique soignée contribuent à créer une atmosphère propice à l'émotion et à la célébration.

Les couples habitant la commune de Val-de-Moder et souhaitant célébrer leur union dans cette nouvelle salle peuvent dès à présent prendre rendez-vous auprès du service état civil.

La rentrée scolaire 2025-2026

Groupe Scolaire Philippe-Chrétien Schweitzer

Cette année, le Groupe Scolaire Philippe-Chrétien Schweitzer accueille 270 élèves, de la maternelle au CM2. En maternelle, ils sont 96 pour 4 classes et en élémentaire, ils sont 151 pour 7 classes. En raison d'une fermeture de classe, une classe de 23 élèves de GS/CP a dû être constituée. 137 élèves suivent un parcours bilingue.

L'équipe pédagogique est composée de 14 enseignants, de 6 assistantes d'éducation et de 3 AESH.

8 classes partiront cette année :

- les cycles 2 iront au centre les Aliziers, à La Hoube, pour participer à une classe musicale, du 2 au 6 mars.
- les cycles 3 partiront à Ambleteuse, dans le Pas-De-Calais, du 30 mars au 3 avril.

De nombreuses actions seront menées afin de faire baisser les coûts. N'hésitez pas à vous abonner à la page Facebook de l'association des parents d'élèves, l'APESCH, afin d'être informé et de soutenir les différentes actions proposées (repas à emporter, vente de chocolats, tombola...).

La maternelle quant à elle, travaillera sur le thème de l'eau et participera à des activités proposées par la Maison de la nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du nord.

Emilie SAILLARD, Directrice

Groupe Scolaire Pierre Pflimlin

Pour cette dixième rentrée au Groupe Scolaire Pierre Pflimlin, nous accueillons 252 élèves

- 10 classes (4 bilingues et 6 monolingues) de la petite section au CM2

- 2 classes accueillant les enfants ayant des besoins particuliers, avec l'ULIS (13 élèves) et l'UEMA avec 4 élèves (pour les enfants ayant de troubles de la sphère autistique).

Cette année, le projet qui constituera notre fil rouge, ce sera d'aller à la rencontre des livres, d'auteurs etc. Un beau voyage vers la liberté qu'offrent les mots...

Paul TERPEREAU, Directrice

La maison de l'enfance de Val-de-Moder accueille cette année un effectif de 100 enfants pour ses activités périscolaires. Oriane Vittori a pris le relais de la direction de Carole Weil ayant été nommée responsable des affaires éducatives du territoire. L'année 2025-2026 sera ponctuée de magie et de sortilège, les enfants de la maison de l'enfance ont pris la direction de l'école de magie Poudlard où ils vont apprendre à devenir de véritable sorcier. Entre magie sortilège prophétie énigmatique les enfants vont devoir apprendre à rester unis contre ce qui peut les attendre ! L'équipe fraîchement renouvelée mettra tout en œuvre pour inculquer aux enfants de nouvelles valeurs en lien avec le célèbre Harry Potter.

Par ailleurs, l'école de magie Poudlard, sera en étroite relation avec le nouveau périscolaire de Niedermmodern ayant ouvert ses portes cette année. Des projets en commun seront mis en place pour rapprocher les deux structures et créer un lien fort entre les enfants.

De plus l'équipe de la maison de l'enfance cherche activement des personnes pouvant intervenir sur le temps périscolaire pour apporter aux enfants de nouvelles connaissances alors n'hésitez pas à contacter la directrice pour en discuter.

Oriane VITTORI, Directrice

DYNAMIQUE associative

Rentrée des associations : un mois de septembre riche en temps forts pour la vie locale

Le mois de septembre a marqué, comme chaque année, un moment clé pour la vie associative de Val-de-Moder. À travers plusieurs temps forts, les associations locales ont pu faire leur rentrée, renouer le contact avec le public, et poser les bases d'une nouvelle année de projets, d'engagement et de convivialité.

Un guide pour mieux connaître les associations locales

Première nouveauté cette année : la publication

du premier guide des associations de Val-de-Moder, conçu pour valoriser la richesse et la diversité du tissu associatif local. Plus de 30 associations y sont recensées, couvrant un large éventail d'activités : culturelles, sportives, solidaires, éducatives ou de loisirs. Cet outil pratique, accessible dans les mairies depuis le 30 août, permet à chacun de découvrir les nombreuses initiatives portées par les bénévoles du territoire.



Une soirée pour remercier les bénévoles

Autre temps fort du mois : la soirée des bénévoles, qui a rassemblé plus de 200 personnes engagées au service des autres et de la vie locale. Cette rencontre conviviale a permis de mettre à l'honneur l'investissement quotidien des bénévoles, souvent discrets, mais essentiels à la vitalité des associations. Un moment de reconnaissance et de partage, dans une ambiance chaleureuse.



La fête des associations : une vitrine de la vie locale

Enfin, la fête des associations, organisée le 7 septembre à la Maison des Loisirs, a permis au public de rencontrer les acteurs associatifs, de découvrir leurs activités et, pour certains, de s'engager. Entre démonstrations, animations et stands d'information, cette journée a une nouvelle fois démontré la richesse de l'engagement associatif et l'importance du lien social qu'il génère. Ces événements témoignent de l'élan collectif qui anime les acteurs locaux.

Gauthier DACRUZ

Élu en charge de la dynamique associative et locale

assodev

Opération de Noël 2025

L'ASSODEV organise sa traditionnelle opération de Noël, placée sous le signe de la solidarité et du soutien à nos commerçants et artisans locaux.

- ⇒ Une grande tombola vous attend avec plus de 3 000€ de bons cadeaux à gagner !
- ⇒ D'une valeur comprise entre 100€ et 300€, ces bons seront utilisables tout au long du 1^{er} semestre 2026 chez les commerçants participants du Val de Moder.

Pour tenter votre chance, rien de plus simple :

- Effectuez un achat dans l'un des commerçants participants,
- Remplissez vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone, e-mail) au dos de votre ticket,
- Déposez-le dans l'une des urnes prévues à cet effet,
- Et participez automatiquement au tirage au sort des gros lots.

**En faisant vos achats de fin d'année
chez vos commerçants de proximité,
vous soutenez l'économie locale...
et vous repartez peut-être avec de
magnifiques cadeaux !**

PLAN D'ALERTE «GRAND FROID»

Dans le cadre de la loi relative à la solidarité envers les personnes âgées et handicapées, chaque commune a pour mission de recenser, de manière préventive, les personnes les plus vulnérables.

Le maire doit ainsi tenir un registre nominatif, dont l'unique objectif est de faciliter l'intervention des services sanitaires et sociaux lors du déclenchement d'un dispositif d'urgence tel que le «plan canicule» ou le «plan grand froid». L'inscription est volontaire, gratuite et doit être renouvelée chaque année.

Le Plan Grand Froid est activé entre le 1^{er} novembre et le 31 mars, en cas de vague de froid intense. Les personnes inscrites sur le registre communal peuvent alors bénéficier des actions mises en place pour prévenir et limiter les risques liés aux basses températures, notamment lors d'alertes météo de niveau orange ou rouge diffusées par Météo France.

Si vous êtes concerné(e) par une situation de fragilité, d'isolement et/ou de handicap, ou si vous connaissez une personne dans ce cas, vous pouvez vous inscrire:

- ⇒ Par téléphone : 03.88.07.70.55
aux horaires d'ouverture de la mairie
- ⇒ Par mail :
ccas@commune-valdemoder.fr

Contact : Mme Astride Klein,
Vice-Présidente du CCAS



rétrospective

470 élèves du secteur (Val-de-Moder, Kindwiller, Dauendorf, Morschwiller, Niedermodern, Uhrwiller et Neubourg) ont participé au 4^e cross scolaire organisé par l'association sportive et culturelle des écoles de Val-de-Moder autour du stade de Neubourg - 27 mai



Les Jeunes Sapeurs-Pompiers des Sections de Niederbronn-les-Bains et du Val-de-Moder ont effectué un séjour mémoriel à Paris dans le cadre du devoir de mémoire et de l'engagement citoyen. Sur invitation du Président Général de La Société Nationale d'Entraide des Médaillés Militaires, les deux sections ont participé à la cérémonie du Ravivage de la Flamme de la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe - début mai



Le président de la CEA Frédéric BIERRY a fait étape au Centre d'Incendie et Secours du Val de Moder dans le cadre de l'Alsace Tour « L'Alsace s'Engage ». Ce fut un moment d'échange privilégié entre les Jeunes Sapeurs-Pompiers, leur encadrement et les élus locaux et de la CEA - 21 mai



Dans le cadre du 33^e festival de l'Humour des Notes à Haguenau, la commune a accueilli deux spectacles décentralisés sur la place du Marché le 30 mai, la fanfare "Menace d'Éclaircie" et le couple d'acrobates "Trashedy" - 30 mai



Les élèves de CM2 du Groupe scolaire Philippe-Chrétien Schweitzer ont offert deux tableaux réalisés avec enthousiasme et créativité à la police municipale, illustrant avec fraîcheur et reconnaissance les missions essentielles des agents - 26 juin



Moment très apprécié par les aînés de la commune, la fête des retrouvailles a été un beau succès, unanimement appréciée à la maison des loisirs - 8 juin



Cette année, des élèves du collège La Walck ont créé ECHODIO, une mini-entreprise qui conçoit des enceintes écologiques en matériaux recyclés, amplifiant le son d'un téléphone sans électricité ni électronique. Ce projet leur a permis de découvrir toutes les étapes de la vie d'une entreprise – de la conception à la vente. Leur produit a rencontré un beau succès lors des marchés et concours régionaux. Soucieux de solidarité, ils ont choisi de reverser leurs bénéfices à la Croix-Rouge - fin juin

rétrospective



U15 filles



U15 filles
section sportive



Lors de son Assemblée Générale le Handball Club Val de Moder a récompensé ses nombreux effectifs méritants : U11 filles championnes en Honneur 67, U15 filles championnes en Excellence 67 et d'Alsace, et vainqueurs de la coupe du Bas-Rhin. Le club a également félicité les U15 filles de la section sportive pour leur participation aux championnats de France UNSS - 28 juin



U18 filles championnes régionales de leur poule du Grand Est. Le HBC Val de Moder conclut sa saison historique avec 220 licenciés (record du club) - 28 juin



Le Musée de l'Image Populaire - François Lotz proposait un atelier de quilling animé par l'artiste co.quill. Les participants ont façonné de subtiles compositions florales en papier roulé - 6 juillet



La cérémonie de la Fête nationale autour du monument aux Morts de Val-de-Moder le 13 juillet, a permis de récompenser plusieurs pompiers méritants avant les festivités qui se sont prolongées autour de l'étang de pêche clôturées par un feu d'artifice pyromusical - 13 juillet



25 associations du Val de Moder ont participé au forum des associations à la maison des loisirs d'Uberach, l'occasion de présenter la richesse des activités proposées dans la commune. 7 septembre



Les seniors de Val-de-Moder ont profité d'une belle excursion à Arzwiller : visite de la Maison de la Chaussure, déjeuner à Lettenbach, découverte de la cristallerie Lehrer et du plan incliné - 17 septembre



Immense succès pour les 3^e Foulées du Val ! Une véritable marée verte a déferlé dans les rues de Val-de-Moder à l'occasion des 3^e Foulées du Val. Plus de 1 200 participants, coureurs et marcheurs de tous âges, se sont mobilisés dans une ambiance festive et solidaire.



Cette édition, placée sous le signe de la solidarité, soutenait deux associations engagées : "Tous unis contre l'algoneurodystrophie" de Bettie Kalwack et "Alsace contre le cancer" présidée par Alain Mendler. Une fin de journée chaleureuse et fédératrice, où chaque foulée comptait pour faire avancer la cause - 19 septembre

L'agenda

Retrouvez le calendrier et les horaires des manifestations sur www.valdemoder.fr
Au moment où nous mettons sous presse, les dates de certaines manifestations ne nous avaient pas encore été communiquées.

NOVEMBRE

7, 14, 21 et 28 - Atelier avec les conseillers numériques de 14h à 16h à la Maison des Services

DÉCEMBRE

5, 12 et 19 - Atelier avec les conseillers numériques de 14h à 16h à la Maison des Services

JANVIER

4 - Loto bingo du FA Val-de-Moder à la Maison des Loisirs
9, 16, 23 et 30 - Atelier avec les conseillers numériques de 14h à 16h à la Maison des Services
24 - Exposition de l'artiste Georges Ratkoff au Musée de l'Image Populaire - François Lotz

FÉVRIER

7 - Atelier ADULTE : Maison alsacienne en aquarelle avec Françoise Amet au Musée de l'Image Populaire - François Lotz
8 - Atelier ADULTE - Cœur en papier découpé sur fond noir au Musée de l'Image Populaire - François Lotz
26 - Atelier ENFANT : Fabrication de maison alsacienne au Musée de l'Image Populaire - François Lotz



Le programme de Noël à Val-de-Moder :
marché de Noël, concerts, ateliers est disponible en dernière page
ou sur www.noel.valdemoder.fr

**LE SERVICE DE PROTECTION
MATERNELLE ET INFANTILE
VOUS ACCOMPAGNE**



Les infirmières-puéricultrices, les sages-femmes et les médecins du service de Protection Maternelle Infantile sont à votre écoute, lors des consultations de puéricultrice, des consultations médicales ou par téléphone.

Ce service est gratuit et concerne tous les enfants de 0 à 6 ans.

Les infirmières-puéricultrices peuvent se déplacer à votre domicile

Pour plus de renseignements,

Espace solidarité Alsace – PMI

9 place du marché
67350 VAL DE MODER
03 69 33 21 42



Noël à Val-de-Moder

Calendrier des manifestations 2025

Retrouvez tous les événements sur noel.valdemoder.fr

★ Sam. 8 nov au 4 janv. 2026
au Musée de l'Image Populaire
BOUTIQUE DE NOËL
Du mercredi au dimanche
de 14h à 17h

★ Sam. 8 nov au 4 janv. 2026
au Musée de l'Image Populaire
EXPOSITION DE NOËL
Du mercredi au dimanche
de 14h à 17h
Organisée par le Musée de l'Image
Populaire - François Lotz

★ Sam. 15 nov. 2025
au Musée de l'Image Populaire
ATELIER : ENFANT (à partir de 8
ans). Fabrication de décors de sapin
en métal repoussé. A 15h.
Réservation au 03 88 07 80 05
Organisé par le Musée de l'Image
Populaire - François Lotz

★ Dim. 16 nov. 2025
au Musée de l'Image Populaire
ATELIER : EN DUO (parent et enfant
à partir de 9 ans). Fabrication d'une
couronne calendrier de l'Avent.
A 14h. Réservation au 03 88 07 80 05
Organisé par le Musée de l'Image
Populaire - François Lotz

★ Mer. 25 nov au 4 janv. 2026
au départ
du Musée de l'Image Populaire
CHASSE AUX TRÉSORS :
AU PAYS DES IMAGES
A retirer aux horaires d'ouverture du
Musée
Organisée par le Musée de l'Image
Populaire - François Lotz

★ Ven. 5 décembre 2025
au Musée de l'Image Populaire
ATELIER CRÉATIF DE NOËL :
POUR ENFANTS AVEC PARENTS ET
ASSISTANTES MATERNELLES.
Organisé par le Musée de l'Image
Populaire - François Lotz

★ Sam. 6 décembre 2025
au Musée de l'Image Populaire
ATELIER : ENFANT (+ 8 ANS)
Création d'une boule de Noël
en Papier 3D. A 15h.
Réservation au 03 88 07 80 05
Organisé par le Musée de l'Image
Populaire - François Lotz

MARCHÉ DE NOËL

Samedi 6 décembre 15h-20h
et Dimanche 7 déc. 11h-19h
au Centre Ville de Pfaffenhoffen

Au PROGRAMME :

+ de 55 Stands artisanaux et gourmands,
village des enfants (Jeux, Bricolages,
Contes), Restauration..

★ Samedi 6 décembre

à 15h : Atelier de boule de Noël
en papier 3D pour enfant
(à partir de 8 ans) - 5 euros.
au Musée de l'Image Populaire - F. Lotz
Réservation au 03 88 07 80 05

à 15h30 : Les écoles sur scène. Gratuit

à 17h30 : Concert de la Buerekapell
Aloysia Uberach. Gratuit

Toute l'après-midi :
Spectacle de feu avec Burn' Light.
Gratuit
Village des enfants avec le Réseau
Animation Intercommunale. Gratuit
Exposition de Noël au musée. 3,50 €

★ Dimanche 7 décembre

à 14h : Contes de Noël
avec Hafele & Storichele. Gratuit
au Musée de l'Image Populaire - F. Lotz

De 14h à 17h : Atelier de Noël :
Flocon de neige en papier (enfants
accompagnés d'un parent) Gratuit.
au Musée de l'Image Populaire - F. Lotz

à 16h : Robin Leon chante Noël. Gratuit

à 16h : Contes de Noël
avec Hafele & Storichele. Gratuit
au Musée de l'Image Populaire - F. Lotz

Déambulation musicale
avec la fanfare FEIS. Gratuit
Spectacle de feu avec Burn Light.
Gratuit

Village des enfants avec le Réseau
Animation Intercommunale. Gratuit
Exposition de Noël au musée. 3,50 €

À la tombée de la nuit :
Passage du Saint-Nicolas. Gratuit

★ Dim. 7 décembre 2025
au Musée de l'Image Populaire
ATELIER : ENFANTS AVEC PARENTS
Création de flocon de neige en papier.
Entre 14h et 17h. GRATUIT.
Organisé par le Musée de l'Image
Populaire - François Lotz

★ Vendredi 19 décembre 2025
au Musée de l'Image Populaire
ATELIER : ADULTE
Création d'une décoration de sapin en
papier découpé (Adulte)
Réservation au 03 88 07 80 05
Organisé par le Musée de l'Image
Populaire - François Lotz

★ Samedi 20 décembre 2025
au Musée de l'Image Populaire
ATELIER : ADULTE
Création d'une forêt de sapins en
origami (Adulte)
Réservation au 03 88 07 80 05
Organisé par le Musée de l'Image
Populaire - François Lotz

★ Dimanche 21 décembre 2025
au Musée de l'Image Populaire
ATELIER : ADULTE
Décors de fenêtres en papier
découpé - thème maison (Adulte)
Réservation au 03 88 07 80 05
Organisé par le Musée de l'Image
Populaire - François Lotz

★ Vendredi 27 décembre 2024
Départ Maison des Loisirs
d'Uberach **MARCHE DE NUIT** de la
St Jean, parcours balisé et éclairé à
la torche. A partir de 16h.
Organisée par le Club Vosgien du Val de
Moder

★ En janvier 2025
RAMASSAGE DES SAPINS
DE NOËL : Recyclage à la plate forme
de compostage avec les calèches
«Association Traits Performance»
Samedi 10 janvier de 8h à 12h
> à Pfaffenhoffen et Ringeldorf
Samedi 17 janvier de 8h à 12h
> à Uberach et La Walck
Organisé par le Réseau Animation
Intercommunale